

Proserpinus proserpina

(PALLAS, 1772)

Le Sphinx de l'Épilobe, Le Sphinx de l'Œnothère

Annexe IV de la Directive Habitats

Identification



Papillon en taille réelle.

Longueur de l'aile antérieure : 20 à 22 millimètres.

Éléments caractérisant l'adulte.

- *Antennes* noires et blanches à leur extrémité.
- *Ailes antérieures* gris verdâtre, traversées par une bande médiane plus foncée. Leur bord est découpé. Sur chaque aile antérieure est présente une tache noire bordée de blanc sur un côté.
- *Ailes postérieures* jaunes, bordées de noir (caractéristique).
- *Abdomen* présentant des touffes de poils sur les côtés et à l'extrémité (peu visible sur le dessin mais bien visible sur la photo ci-dessus).

Femelle.

Légèrement plus grande et plus foncée que le mâle. Le Sphinx de l'Épilobe ressemble au Sphinx du Tilleul (*Mimas tiliae*), mais s'en distingue assez facilement par ses ailes postérieures jaune plus ou moins vif bordées de noir, très visibles notamment lorsque le papillon est en vol stationnaire devant une fleur.

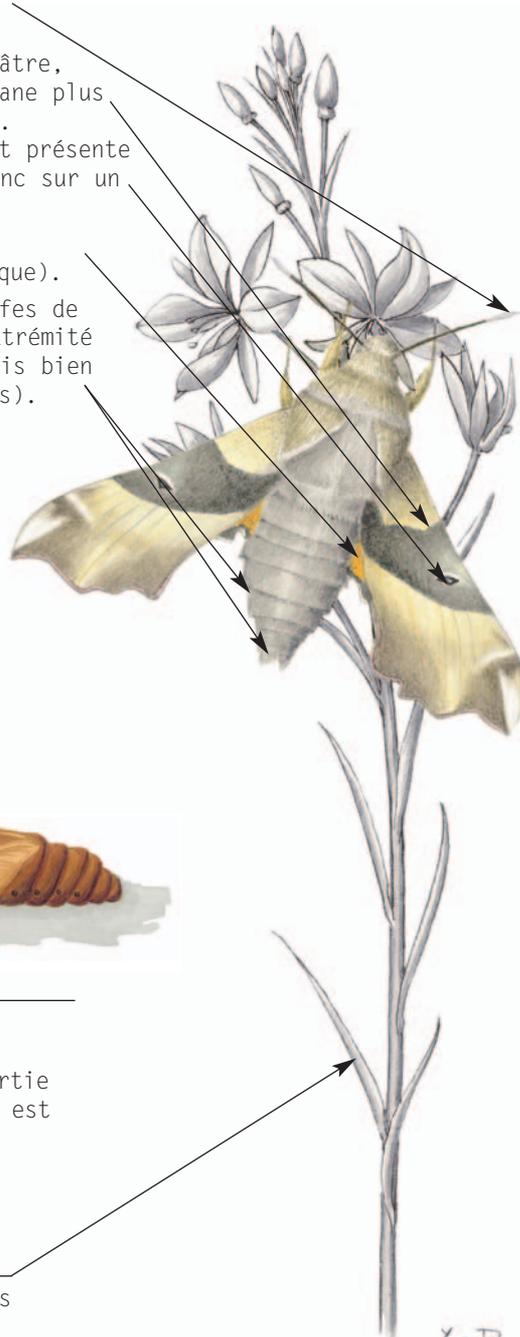


Chrysalide.

La chrysalide brun-rouge est élancée et mesure 2,5 à 3 centimètres. Le crémaster, partie postérieure de la chrysalide, est orné de deux pointes.

Épilobe à feuilles de romarin (*Epilobium rosmarinifolium*).

Plante hôte dont les chenilles se nourrissent.



Chenille.

La chenille mesure de 6 à 7 centimètres de long. Elle est cylindrique et de couleur gris-brun avec des dessins noirs (parfois elle est verte avec quelques taches foncées). Au niveau des stigmates jaune cerclés de blanc, des lignes obliques sont présentes de haut en bas et vers l'arrière. Elle possède sur le huitième segment un gros point noir entouré de jaune (ce point remplace la corne abdominale généralement présente sur les chenilles des sphingides).



Œuf.

L'œuf est vert jaunâtre et plus ou moins ovale. Il mesure 1 millimètre de diamètre. L'œuf passe au beige clair avant l'éclosion et la chenille est visible par transparence.

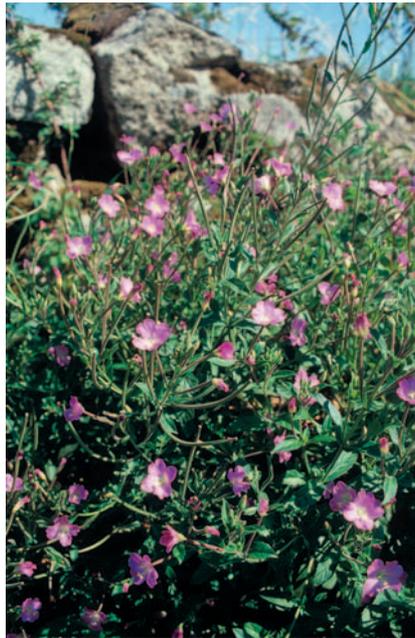
Habitats et écologie de la chenille

Les plantes hôtes de la chenille sont principalement des épilobes (*Epilobium hirsutum*, *E. dodonaei*, *E. angustifolium*, *E. palustre*, *E. montanum*), des onagres (*Oenothera* spp.), la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*) et les fuchsias.

La chenille se déplace généralement la nuit, le jour elle se cache dans la litière végétale ou sous des pierres. Elle est souvent parasitée par des diptères et des ichneumons.

La nymphose a lieu sous une pierre proche des plantes nourricières.

La chrysalide hiverne sous terre ou au sol, sous les feuilles.



Épilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*).



Salicaire (*Lythrum salicaria*).



Épilobe à feuilles de romarin (*Epilobium dodonaei*).

COMMENT RECHERCHER L'ESPÈCE LORSQU'IL N'Y A PAS D'ADULTES VOLANTS¹

Les œufs sont sous les feuilles des plantes nourricières des chenilles.

Les chenilles se recherchent de préférence la nuit, sur les plantes nourricières.

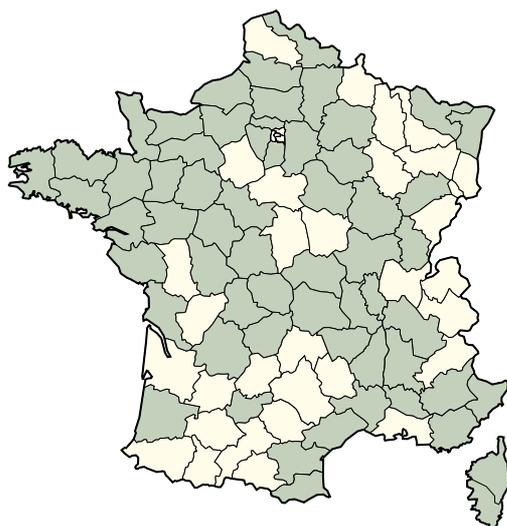


Épilobe à feuilles étroites (*Epilobium angustifolium*).

1. L'identification des œufs, des chenilles et des chrysalides est souvent très difficile et nécessite l'intervention d'un spécialiste.

Répartition connue

Carte réalisée d'après le site www.lepinet.fr : octobre 2007.



 Espèce observée après 1980



Mesures de gestion

Le Sphinx de l'Épilobe s'adapte à des milieux différents et par ses capacités de vol, dispose d'une **bonne capacité de dispersion pour établir de nouvelles colonies.**

Pour la conservation de cette espèce, il est nécessaire de maintenir des milieux ouverts favorables :

- conservation des **gravières naturelles** le long des cours d'eau ;
- **gestion écologique des jachères** intégrant le cycle de l'espèce (proscrire l'épandage de désherbant avant la « montée en graine » des adventices) ;
- entretien des fossés humides par fauche automnale.

Dans les **secteurs abandonnés tendant à se refermer**, un entretien par débroussaillage peut être entrepris pour conserver une ouverture des milieux indispensable au développement de ses plantes hôtes. Il faut toutefois respecter certaines précautions :

- une **fauche hivernale**, tous les trois à cinq ans est préconisée pour limiter le développement de la végétation ;
- ne pas laisser sur place la matière végétale coupée, mais la récolter et l'exporter ou la brûler dans des aires de brûlage contrôlées.

Quelques références bibliographiques

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces, dangers qui les menacent. Protection*. Volume 2. p. 549-551.

LERAUT P. (2007). *Papillons de nuit d'Europe*. Volume 1. NAP Ed. p. 311.

ROBINEAU R. (2007). *Guide des papillons nocturnes de France*. Delachaux et Niestlé Ed. p.32.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES. Fiche Natura 2000 n°1074.

CONSEIL DE L'EUROPE (1996). Background information on invertebrates of the Habitat Directive and the Bern Convention. Part I – Crustacea, Coleoptera and Lepidoptera. *Nature and environment*, n° 79. p. 209-212.